

La version 2016 de l'étude Benefish

En 2002 et 2008, la Banque asiatique de développement a demandé la réalisation d'études visant à quantifier les retombées de la filière pêche dans les pays océaniques. Les informations reprises dans les rapports de ces travaux ont été fréquemment citées. En Océanie, ces rapports sont connus sous le nom de « rapports Benefish ».

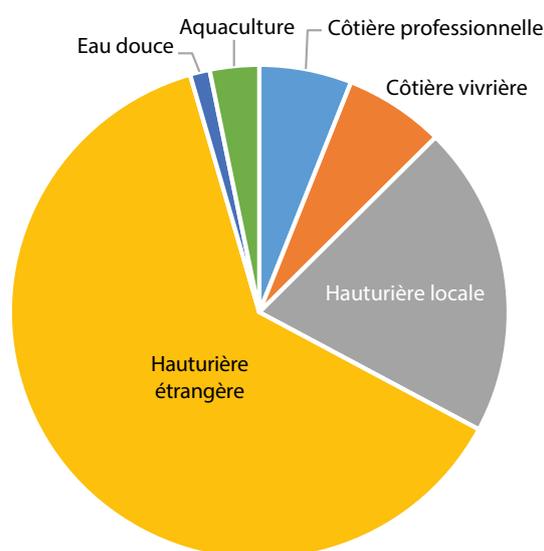
Au début de l'année 2015, à l'issue d'entretiens entre des représentants de la Communauté du Pacifique (CPS) et du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), il a été décidé de financer l'actualisation des publications existantes. Un consultant a été chargé de recueillir les informations nécessaires sur le terrain de début août jusqu'à début novembre 2015. De la mi-novembre 2015 à la fin janvier 2016, les données spécifiques aux pays ont été regroupées et analysées, avant la rédaction des rubriques correspondantes. Le rapport global a été présenté en février 2016.

Le nouveau rapport Benefish apporte des informations sur les retombées de la pêche dans chacun des 22 États et Territoires insulaires océaniques. Les rubriques pays contiennent les données disponibles les plus récentes ayant trait aux paramètres suivants :

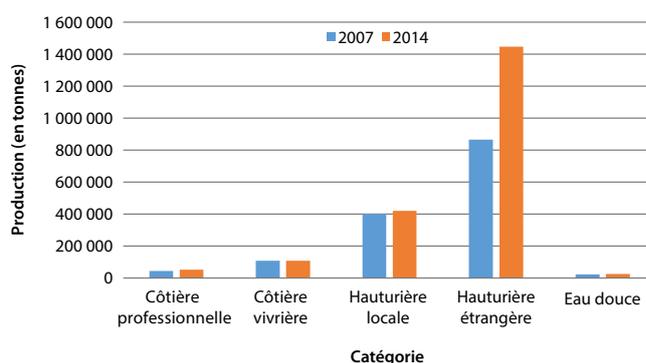
- Statistiques récentes des captures annuelles : valeurs et volumes relatifs de la production halieutique pour les six catégories suivantes : 1) pêche côtière professionnelle, 2) pêche côtière vivrière, 3) pêche hauturière locale, 4) pêche hauturière étrangère, 5) pêche en eau douce, et 6) aquaculture.
- Part de la pêche dans le produit intérieur brut (PIB) : part actuelle, mode de calcul et nouveau calcul à partir des données de captures annuelles recueillies au cours de l'étude.
- Exportations des produits de la pêche : volumes et catégories, et pourcentage par rapport au total des exportations.
- Recettes publiques issues du secteur de la pêche : droits d'accès aux pêcheries et autres recettes.
- Emplois dans le secteur de la pêche.
- Contribution de la pêche à la nutrition.

En outre, le nouveau rapport présente une analyse des grandes thématiques intéressant les pays de la région (importance des droits d'accès aux zones de pêche et des exportations des produits de la pêche, par exemple), les principales conclusions de la présente étude sur les retombées de la pêche, ainsi qu'un certain nombre de recommandations visant à mesurer de manière plus précise les effets positifs de la pêche et à en garantir la continuité. On trouvera également des informations générales relatives à l'évaluation du produit intérieur brut, ainsi que la procédure à suivre pour évaluer la part de la filière pêche dans le PIB de chaque État ou Territoire.

Le nouveau rapport¹ est en cours de relecture et de traduction à la CPS. Sa publication est prévue en juillet. À l'heure qu'il est, la plupart des informations reprises dans cet ouvrage sont provisoires. Toutefois, certains résultats plus généraux de la nouvelle étude Benefish figurent dans les deux graphiques ci-dessous.



Valeur relative des produits de la pêche dans l'ensemble des États et Territoires.



Répartition des produits de la pêche par catégorie, pour 2007 et 2014, dans l'ensemble des États et Territoires.

Pour plus d'information :

Robert E. Gillett
 Directeur, Gillett, Preston and Associates
 gillett@connect.com.fj

¹ <http://www.spc.int/fame/en/component/content/article/237-benefish-study-2016>